

10 décembre 2022
17H à 22H

*Club FADOQ
Fraternité St-Luc*

Repas de Noel et danse

Punch d'accueil

Entrée

*Saucisses enrobées de bacon
Bouchées à l'oignon gratinées*

Repas

*Sandwichs: poulet et œufs
Salades: macaroni-chou-chef
Assiette de crudités
Assiette fromage fruits
Assiette de viande froide
Tourtière
Mini vol au vent
Dessert bûche de Noël
Thé café*

Permis de boisson

Bière 5.00\$ Liqueur 2.00\$

****Vous pouvez apporter votre vin
pour accompagner votre repas.****



Joyeux Noël

Mot du Maire...



Pensée du mois: Tout le monde lit le même mot, bien des personnes interprètent de façon différente.

Nouveauté: À chaque mois je vais vous donner une liste de mes principaux dossiers.

Rencontre avec d'autres maires de notre MRC pour optimiser nos dépenses municipales.

Le dossier signature (programme d'un million pour améliorer le tourisme dans l'ensemble des municipalités de notre MRC.) : je suis avec le comité d'administration et je vous tiens au courant de la décision qui va se prendre à cet effet.

Rencontre avec les propriétaires du casse-croûte pour un nouveau restaurant. Dossier à suivre.

Rencontre avec l'ADF (le parc éolien) et la MRC pour suivre le dossier de prêt.

Ce mois de novembre est le mois du budget, beaucoup de travail à faire dans ce dossier.

Lors de la dernière séance ...

Voici les principales décisions prises par les membres du Conseil lors de la séance ordinaire tenue le 7 novembre :

Résolution concernant le règlement #2022-06 (Harmonisation pour la SQ).

Résolution concernant les libellés pour le même règlement.

Résolution concernant le second projet de zonage # 2022-05

Résolution concernant l'embauche d'une ressource au Sentiers des Etchemins.

Résolution concernant l'appui à la politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire.

Résolution concernant le Chemin de la Petite-Rivière.

Résolution concernant les salaires du mois.

Résolution concernant les comptes à payer.

Résolution concernant une aide financière à Nouvel Eclair.

Résolution concernant une aide financière à l'essentiel des Etchemins.

Résolution concernant la Table des aînés.

La prochaine séance de Conseil

Lundi le 5 décembre 2022, 19h séance ordinaire.

Lundi le 12 décembre 2022, 19h séance du budget.

Pour recevoir le journal à votre adresse courriel: Veuillez faire parvenir celle-ci à : reception@st-luc-bellechasse.qc.ca

Date limite de tombée pour votre publication dans la prochaine parution est : **Le 1^{er} décembre 2022.** Aucune exception acceptée.

Envoyez vos publications, en **format WORD** ou **JPEG**, par courriel à : reception@st-luc-bellechasse.qc.ca

*Le club de la Fraternité de Saint-Luc désire
rendre hommage à une de nos concitoyennes.*

*Madame Jeannine Métivier-Côté,
décédée le 19 octobre 2022.*

*Elle siégea au sein de notre Conseil d'administration
du club de la Fraternité de 2009 à février 2022.
Elle accorda 12 ans de son temps à notre organisme.
Elle s'y engagea avec conviction, fierté, enthousiasme
Et, avec une grande générosité.*

*La famille de Mme recevra les condoléances
à l'église de Saint-Luc le 12 novembre à compter de 9h30.*

Nous voulons transmettre nos sincères condoléances à la famille.

Le C.A. du club de la Fraternité de Saint-Luc.



Des nouvelles de votre Cercle de Fermières

*Le mois de novembre est à nos portes! Qu'importe le temps maussade, raison
de plus pour venir s'activer et échanger au local. Des activités et ateliers vous
seront proposés et si vous avez des idées, n'hésitez pas à nous en faire part!*

ACTIVITÉS À METTRE À VOTRE AGENDA

MARCHÉ DE NOËL - 20 novembre 2022 – 10 hre à 16 hre – Centre communautaire Saint-Luc

Bénévoles demandées

Si vous êtes intéressées à offrir votre aide, soit à la préparation du repas du midi, la mise en place de la salle, à la table du tirage du prix de présence, ou tout autre activité, vous pouvez communiquer avec Cathy Nadeau – 418-636-6730, Diane Trudeau - 418-636-2713 ou Sylvie Trudeau - 418-636-2084.

Table OLO – Appel à toutes

Comme à chaque année, nous vendons des produits préparés par les membres du cercle (confitures, marinades, pâtisseries) au profit de la Fondation OLO, qui a pour mission de donner une chance égale aux familles de mettre au monde des bébés en santé. Les personnes intéressées à fournir des produits pour la vente pourront venir les porter au local dans la semaine du 14 novembre ou le matin du 20 novembre. Un grand merci!

SOUPER DE NOËL et 2^e réunion régulière – mardi 6 décembre 2022

Comme prévu, le souper de Noël du cercle se tiendra dans un restaurant de la région, des informations vous seront acheminées sous-peu. Un service de co-voiturage sera organisé. Nous espérons vous voir en grand nombre!

**Donner est une merveilleuse action.
Aidez-nous à rendre le temps des
Fêtes des personnes
vivant la pauvreté plus joyeux !**



Du 7 novembre au 7 décembre 2022

Noël devrait être une période de réjouissances pour tout le monde. En prévision de la distribution des paniers de Noël aux familles défavorisées du territoire de la MRC des Etchemins, L'Essentiel des Etchemins organise comme chaque année une grande cueillette de dons et de denrées.

Pour sa 20e édition, notre organisme compte plus que jamais sur l'appui de la communauté des Etchemins pour relever le défi encore cette année.

La direction, l'équipe, les membres du conseil d'administration ainsi que tous les autres partenaires unissent leur voix aux noms de tous les bénéficiaires de cette aide précieuse à laquelle vous contribuez.

Afin de garantir la fraîcheur et la qualité des aliments offerts, "La cueillette de la solidarité" de l'Essentiel des Etchemins n'accepte que des produits non périssables.

Vous pouvez déposer ici :

Conserves : viandes, poissons, lait maternisé, aliments pour bébés, repas pour le lunch ou le souper, etc.;

Boîtes de céréales;

Sacs de pâtes alimentaires;

Produits d'hygiène : savons, dentifrices, brosses, shampoings, déodorants, essuie-tout, tampons, couches jetables, mouchoirs de papier, papier hygiénique;

Articles d'entretien ménager;

Médicaments d'utilisation courante : sirops, analgésiques, vitamines, etc.

Refusés :

Denrées périssables : fruits, produits laitiers, viandes surgelées, etc.

Contenants cassables : pots de verre, bouteilles, etc.

Alcool, produits du tabac, etc.

L'Essentiel
des Etchemins



Il est aussi possible de contribuer financièrement à cette campagne.

En visitant le www.lessentieleetchemins.com/faire-un-don

ou en scannant le code QR !



Informations importantes...

CENDRES DU POËLE À BOIS OU FOYER

La municipalité tient à vous rappeler que les cendres doivent être déposées dans une chaudière en métal munie d'un couvercle métallique. La disposition des cendres dans un contenant en plastique ou un sac est à bannir. Les cendres peuvent en effet demeurer chaudes jusqu'à 72 hres après la fin d'un feu. La chaudière remplie de cendres ne doit pas non plus être entreposée sur une surface combustible.

VALVE D'ENTRÉE D'EAU STOP-CUT

Un rappel à tous les citoyens du village, veuillez identifier votre valve d'eau de façon visible dépendamment de l'endroit. S'il arrive un bris durant l'hiver et que nous ne pouvons situer votre valve, des frais vous seront facturés (déneigement et temps de l'employé pour recherche sur votre propriété). Merci pour votre collaboration.

ROUTES ET CHEMINS FERMÉS pour la période hivernale (à compter du 1^{er} novembre)

Route Corriveau

Route Roy

Route Pomerleau après la première résidence

Route Leclerc

Rang Sainte-Sabine (PETIT NORD)

Rang 12 à partir du pont de la rivière blanche



COLLECTES DE DÉCHET ET DE RECYCLAGE

*****RAPPEL*****



La collecte est le vendredi extrêmement tôt. Il est important **de mettre vos bacs le jeudi soir face vers la rue et accessible pour les bras du camion-benne** (pas collé sur un poteau par exemple et les roues vers votre propriété). Si votre bac n'est pas au chemin au moment du passage du camion-benne ou encore mal placé, il ne sera pas vidé.

BRIS DU BAC par le camion-benne, la municipalité n'est pas responsable et ne les répare pas. Vous devez communiquer avec **La Régie intermunicipale des déchets de CJLLR**, à l'attention de Gilles Vézina au 418-383-5397 #1222.

Le 12 octobre dernier a eu lieu une plantation d'arbre au parc Nazaire-Pouliot en collaboration avec l'association forestière des deux rives, la Banque TD et Englobe. Merci aux bénévoles et employés municipaux pour leur implication. Des photos seront publiées lorsque l'aménagement sera terminé.



AF2R
Association forestière
des deux rives





Municipalité de St-Luc-de Bellechasse
115, rue de la Fabrique
Saint-Luc, (PQ)
G0R 1L0

AVIS PUBLIC POUR DÉROGATION MINEURE

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée, directrice générale, Mme Huguette Lavigne.

QUE lors de la séance du Conseil qui se tiendra le lundi le 5 décembre 2022, à compter de 19:00 heures, au 115, rue de la Fabrique, Saint-Luc de Bellechasse, le Conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante:

Identification du site concerné:

Matricule : 0750-47-9890;
Lot # 5 036 600 (zone 19-F);
156, 8^e Rang

Nature de la demande:

La nature de la présente demande est de rendre conforme l'implantation du garage résidentiel à une distance de 1m de la ligne latérale du terrain, tel que démontrer sur le plan de l'arpenteur Jonathan Paquet, minute 600, alors que la réglementation exige 1.5m. En effet, le règlement de zonage 05-07, article 7.2.1, alinéa 5 stipule *qu'un espace minimal de 1 mètre doit être laissé libre entre un cabanon ou un garage privé isolé et les lignes latérales ou arrière du terrain sur lequel il est implanté s'il n'y a aucune ouverture dans le mur donnant sur lesdites lignes. Dans le cas contraire, un espace minimal de 1,5 mètre est exigé.* Le garage existant, dont deux ouvertures sont existantes sur le mur vis-à-vis la ligne située à 1m de distance, a été construit avant les travaux de la rénovation cadastrale et une erreur de position de ligne aurait causé la situation dérogatoire. L'acceptation de cette demande sera conditionnelle au respect du Code civil concernant les droits de vue.

Effet de la demande:

La présente demande a pour effet de régulariser l'implantation du garage résidentiel existant qui se retrouve à une distance de 1,0 mètre et qui empiète de 0.5 mètre de la marge de recul exigée par le règlement de zonage 05-07. L'acceptation de la présente dérogation mineure permettra au propriétaire d'enregistrer un acte de vente pour sa propriété.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande de dérogation mineure.

FAIT et DONNÉ à Saint-Luc, le 8 novembre 2022

Affiché le 8 novembre 2022

Publié dans l'édition du journal municipal de novembre 2022


Huguette Lavigne, Directrice générale



AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

SECOND PROJET DU RÈGLEMENT NO. 2022-05 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 05-07 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUC-DE-BELLECHASSE

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Adoption du second projet de règlement

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 7 novembre 2022 sur le projet de règlement no. 2022-05, le conseil municipal a adopté, à la même date, le second projet de règlement no. 2022-05 amendant le règlement de zonage no. 05-07 **aux fins d'introduire une définition pour les constructions de type « dôme géodésique », de préciser les zones où ce type de construction est autorisé et de prescrire les normes qui s'appliquent à ce type de construction.**

Ce second projet du règlement no. 2022-05 contient des dispositions pouvant faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées, afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la « *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* ».

2. Dispositions pouvant faire l'objet d'une demande

Les dispositions assujetties à l'approbation des personnes intéressées correspondent aux articles suivants du second projet de règlement :

- 3.1.5 : Remplacement, pour chacune des grilles de spécifications de l'article 4.2.2 (Tableau), du libellé de la classe d'usage Hf « résidence secondaire et yourte » par le suivant : « résidence secondaire, yourte et dôme géodésique » ;
- 3.1.8 : Insertion de l'article 16.16.1 concernant les dispositions particulières applicables aux dômes géodésiques, plus précisément les normes d'implantation relatives à la marge minimale de recul avant (50 mètres), à la superficie minimale des lots admissibles (0,5 hectare) et à la superficie maximale au sol de la construction (65 mètres carrés).

3. Identification des zones concernées

Une demande de participation à un référendum par une personne intéressée en regard de l'une des dispositions assujetties peut provenir de toute zone comprise dans le territoire de la municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse.

4. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- Être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le 25 novembre 2022;
- Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone d'où elle provient n'excède pas 21.

5. Personne intéressée au sens de la loi

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant droit de signer une demande peuvent être obtenues au bureau municipal de Saint-Luc-de-Bellechasse aux heures régulières d'ouverture.

6. Absence de demande

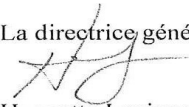
Toute disposition du second projet de règlement qui ne fait pas l'objet d'une demande valide peut être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. Consultation du second projet de règlement

Le second projet de règlement peut être consulté au bureau municipal aux heures régulières d'ouverture, de même que sur le site Internet de la municipalité, à l'onglet « avis public » (<https://www.st-luc-bellechasse.qc.ca/pages/avis-public>).

DONNÉ à Saint-Luc-de-Bellechasse, ce 14^{ième} jour de novembre deux mille vingt deux (2022).

La directrice générale et greffière-trésorière,


Huguette Lavigne



Municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse
115, rue de la Fabrique
St-Luc-de-Bellechasse (Québec) G0R 1L0
Téléphone: 418-636-2176
Télécopieur : 418-636-2175
Courriel : dg@st-luc-bellechasse.qc.ca
Site Internet : www.st-luc-bellechasse.qc.ca

AVIS PUBLIC **Dépôt du rôle de perception 2023**

Est par la présente donnée par la soussignée, Huguette Lavigne, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité que le rôle de perception pour l'année 2023 a été déposé au bureau de la directrice générale situé au 115, rue de la Fabrique à Saint-Luc-de-Bellechasse.

Tout personne intéressée peut prendre connaissance du rôle de perception au bureau municipal sise au 115, rue de la Fabrique à Saint-Luc-de-Bellechasse et ce durant les heures d'ouverture.

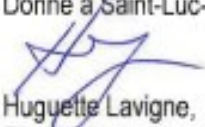
Donné à Saint-Luc-de-Bellechasse, ce 8e jour du mois de novembre 2022.


Huguette Lavigne,
Directrice générale et secrétaire trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Huguette Lavigne, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse, certifie sous mon serment d'office que le présent avis a été publié en l'affichant aux deux endroits désignés par le conseil entre 8h et 16h le 8 novembre 2022.

Donné à Saint-Luc-de-Bellechasse, ce 8e du mois de novembre 2022.


Huguette Lavigne,
Directrice générale et secrétaire trésorière

Rubrique de la Fadoq...

Rubrique du mois de novembre

Quelques nouvelles de votre **club Fadoq de la fraternité de Saint-Luc...**

À ce jour, le club compte 125 membres.

Les nouveaux arrivants voulant s'inscrire à la Fadoq ou faisant déjà partis d'un club Fadoq voulant être transférés à notre fraternité peuvent communiquer avec moi afin de faciliter les démarches.

Merci à tous ceux qui ont participé à notre brunch du 16 octobre dernier et, surtout, un merci particulier à notre équipe de bénévoles sans qui rien n'aurait été possible. Ce fut un réel succès.

À compter du 16 novembre, nous débiterons nos mercredi pm de **rencontres sociales pour nos membres**. De 13h à 16h, venez prendre du plaisir en participant à différents jeux sociaux ou même, juste venir afin d'y rencontrer les gens qui vivent autour de vous. On vous attend sans autres invitations, il suffit d'être membre du club de la fraternité de Saint-Luc.

Nous sommes à mettre sur pied une page Web et une infolettre, indépendants du site de la municipalité. Si vous désirez être au courant de nos activités à venir, nous aurons besoin de vos courriels personnels et que vous autorisiez la FADOQ à s'en servir. Communiquer avec un membre du C.A. pour nous les faire parvenir.

N'oubliez pas de participer au jeu de Sudoku et au Jeu de mots pour avoir une chance de gagner un prix. Ils sont disponibles sur la page de la Fadoq du site de la municipalité ou à leur bureau.

LE 10 DÉCEMBRE PROCHAIN

Un souper de Noël et soirée musique est organisé par le C.A. Il aura lieu au centre communautaire. **Réservé aux membres de la Fraternité de Saint-Luc ainsi qu'à leurs conjoints ou accompagnateurs.**

Coût : GRATUIT pour les membres et 25\$ pour les conjoints ou accompagnateurs. Vous pourrez apporter votre vin.

***** Étant donné que le repas est gratuit pour nos membres, nous vous demandons de suppléer en apportant des biens non-périssables pour aider les nôtres qui sont dans le besoin. Pour plus d'information contacter Denis =Laflamme au 418-636-2140.

Gagnants d'octobre :

Sudoku : Carole Côté

Jeu de mots : France Audet

Gagnants du déjeuner FADOQ

Prix de présence de 25\$: Marco Cloutier

Prix pour bénévole de 25\$: Francine Trépanier

Bon mois de novembre à tous,



Denis Laflamme





**DIMANCHE - 20 NOVEMBRE 2022 - DE 10HRE À 16HRE
CENTRE COMMUNAUTAIRE DE SAINT-LUC-DE-BELLECHASSE**

MARCHÉ DE NOËL DES ARTISANS

• • • • • Exposants • • • • •

Marie-France Pouliot - Cartes de souhaits
Vert Menthe - Savons et chandelles - Anne-Marie Patoine
Sylvianne Faucher, auteure
Manon Latreille - Tissage et peinture
Pauline Poulin et Suzanne Gourde, artisanes - Tissage
Domaine La Charmante - Produits du terroir et savonnerie
Lucie Tanguay - Tricot
Louise Nadeau - Couture
Folies d'érable, produits d'érable - Lucie Latulippe
Les Forêts Épicées, épices boréales
Table de produits maison au profit de la Fondation OLO
Diane Trudeau - Peinture sur bois
Manon Bisson - Bijoux
Cercle de Fermières de Saint-Luc, artisanat
Gâteaux et sucreries de Mily - Pâtisseries maison
Maryse Drouin - Tricot et couture
Les Sucriers, miel



CANTINE SUR PLACE - Soupe, sandwich, desserts, breuvages
Organisé par le Cercle de Fermières de Saint-Luc
Pour information : Diane Trudeau, 418-636-2713

CIRCUITS FIXES LE VENDREDI (pour tous types de déplacements)

Le transport collectif des Etchemins vous offre la possibilité de vous déplacer vers Saint-Georges tous les vendredis, et ce, pour tous types de déplacements (commission, restaurant, visite...). Le service est porte-à-porte, vous avez seulement qu'à **réserver votre place avant le jeudi 12 h (midi)**.

Pour plus d'information ou pour faire une réservation, communiquez avec le Taxi collectif des Etchemins en composant le **418-227-2626**.

DÉPART (du domicile)					ARRIVÉE	RETOUR
11 h 45	12 h	12 h 15	12 h 30	12 h 45		
St-Magloire	St-Luc St-Camille St-Cyprien St-Sabine	Lac-Etchemin Ste-Justine	Ste-Aurélie St-Louis St-Prosper Ste-Rose St-Zacharie	St-Benjamin	St-Georges (prévue pour 13 h)	16 h

*** Les tarifs varient entre 20 \$ et 40 \$ (pour un aller/retour), ils sont les mêmes que le Taxi collectif des Etchemins.

AU MOULIN LA LORRAINE... on prend son envol!

ACTIVITÉ * Dimanche 4 décembre à 13h30



NOËL AU MOULIN avec Sabin Jacques et Rachel Aucoin

Places limitées, réservations nécessaires

Information ou réservation au 418 625-4400

Admission : adulte 15\$, Ami du Moulin 10\$, 17 ans et moins gratuit

Commandité par Sani Etchemin inc.



172, Principale,
418-636-2099
Mécanique générale
Débosselage et Peinture
Changement et vente de
pneus
Vente et Pose d'acces-
soires
Polissage des phares

REQUÊTE
CONCERNANT UN ANIMAL ?



418-225-9203

Contactez les professionnels
qui s'occupent de notre municipalité

APRÈS-MIDI SOCIAUX

À compter du mercredi 16 novembre de 13h à 16h le club Fadoq de la fraternité St-Luc organise un après-midi de jeux sociaux par semaine. Voici la liste de jeux disponibles présentement :

- Tous les jeux de cartes sauf le Strip-poker
- Casse-tête
- Jeu de toc
- Jeu de Tic-Tac-Toe géant
- Jeu de quilles norvégien
- Pétanque atout
- Bowling
- Scrabble
- Trains mexicains
- Poches et rondelles à 3 trous
- Jeu de blocs
- POSSIBILITÉ de jeu de pétanque et de shufferboard intérieur.

À 15h45 il y aura un moment de souvenirs.

Venez rencontrer vos concitoyens en ayant du plaisir.

NOUVELLE ACTIVITÉ

À la demande de plusieurs membres, votre club de la fraternité de Saint-Luc est prêt à organiser une soirée de **BINGO** mensuelle. Nous allons essayer et si la participation est significative nous continuerons, sinon...

Cette soirée de bingo sera ouverte à tous.

La première aura lieu le samedi 21 janvier 2023 de 19h à 21h.

Fadoq